



LAIVES PATRIMOINE juin 2010

Depuis le dernier bulletin paru en janvier, notre association a tenu son assemblée générale.

Elle a eu lieu le 19 mars en présence de Mr Jean Claude BECOUSSE, maire et Président de la Communauté de communes, Mr Jean

BOURDAILLET, maire de Sennecey le grand, de Conseillers Municipaux, et de Présidents d'associations. Environ 50 personnes ont assisté à la réunion.

Mme M.HERMANT, Présidente, a présenté le rapport moral, a rendu hommage à Mr J. TENNENBAUM trésorier de l'association disparu en 2009. J.P BLONDEAU, trésorier a exposé au public un rapport financier positif.

Les dernières réalisations effectuées, celles en cours ont été décrites, ainsi que les projets à venir.

Elles portent principalement sur :

➤ **Le colombier de Sermaisey**

les travaux de toiture et charpente ont été achevés en janvier. Les travaux de finition portant sur les enduits extérieurs seront achevés en mai. Ce chantier a pris un peu de retard, puisque Mr SALVECK, Architecte des bâtiments de France a souhaité donner son avis sur le type de revêtement. Ce choix a été fait par lui-même lors de la réunion sur le site le jeudi 15 avril.

Les arguments avancés en faveur de ce choix étaient principalement liés au statut des propriétaires seigneuriaux aisés de l'époque se faisant un honneur de protéger et recouvrir entièrement leurs édifices. Un revêtement plus lisse présente aussi l'intérêt de retenir l'accès des prédateurs aux nichoirs.

➤ **La Chapelle de Lenoux**

Afin d'obtenir un maximum de subventions, et dans le contexte actuel de difficultés économiques, il faudra envisager la globalité des réfections intérieures de la chapelle. Ces travaux porteront sur : les enduits et les restaurations des frises murales, la remise en place de l'autel et de la table de communion, la réfection des tableaux de pierre. Le montant des devis estimatif se monte à : 139 890 euros.

Le début des travaux est prévu pour le mois de septembre 2010.

Le bilan des différentes actions menées en 2009 est globalement positif. Les différentes manifestations ont été bénéficiaires.

La cotisation annuelle est fixée à 5 euros par membre.

Nous rappelons que les dons égaux ou supérieurs à 15 euros ouvrent des droits à déduction fiscale.

Deux nouveaux membres ont été accueillis :

Mr VIELLARD et Mr BERTHELIER

Nous remercions tous les membres bienfaiteurs qui, par leurs

dons à la Fondation du Patrimoine, ont contribué à la restauration du colombier.

L'inauguration des travaux de restauration du colombier est prévue au mois de septembre prochain.



Dates à retenir : La brocante de printemps : dimanche 16 mai 2010 sur le site des lacs

La brocante d'automne : dimanche 12 septembre 2010

La balade du patrimoine : samedi 12 juin 2010, le rendez-vous aura lieu sur le parking des ateliers municipaux.

Les journées européennes du patrimoine sont fixées au 18 et 19 septembre 2010

Michèle HERMANT Présidente